

**Tableau récapitulatif  
Fluidité du marché du travail**

1 ≠	Réglementation	Rigidité	Syndicat	Flexi sécurité	Durée de travail
<b>Evelyne GEBHARDT</b>	Vérifier la transposition de la <b>directive sur reconnaissance des qualifications professionnelles</b>  Examiner les règlements existants concernant les <b>professions réglementées</b>				<b>Une prolongation</b> provoque un déplacement temporel ainsi que territorial de la consommation mais <b>n'influe pas</b> d'une manière positive sur le chiffre d'affaires ou sur la création d'emplois.
<b>Peter BRABECK</b>		Principal obstacle à la croissance en France est la <b>rigidité du marché de l'emploi</b> , rendant difficile les adaptations de l'entreprise à un environnement et des marchés en évolution accélérée	Affronter les positions <b>idéologiques et conservatrices</b> des partenaires sociaux	Allègement des procédures de licenciement aujourd'hui longues, complexes et judiciairisées à l'extrême	La limitation du temps de travail à la semaine pénalise le fonctionnement des usines
<b>Pehr GYLLENHAMMAR</b>					Eliminer les 35 heures de façon radical et brusque.
<b>Jean KASPAR</b>			Redéfinir les critères de représentativité des syndicats		Simplifier les dispositions présentes dans le droit du travail afin d'élargir la possibilité de travailler le dimanche

					Durée du travail
Xavier FONTANET					Le levier de l'allongement de la durée de travail est très puissant. Tout le monde devrait comprendre l'idée de travailler plus longtemps puisque l'on vit plus longtemps. Ceux qui ont distribué le droit à la retraite à 60 ans sans faire les calculs n'ont pas rendu service à la communauté nationale... paix à leur âme !

### Contribution de Serge WEINBERG

Pour les PME de moins de 250 salariés :

Renforcer l'indemnité individuelle du licenciement,  
Etablir une grille par branche des indemnités conventionnelles  
Enfermer la procédure dans des délais limités.

Les contentieux ne donneront droit qu'à des indemnités et pas lieu à réintégration (sauf situation individuelle particulière ; ex. femme enceinte). La procédure simplifiée de licenciement, qui s'applique aujourd'hui aux entreprises de moins de 10 salariés, s'appliquerait désormais jusqu'à 250 salariés.

Pour les entreprises de plus de 250 salariés, mêmes dispositions que ci-dessus , mais il faudrait augmenter le seuil de déclenchement de la procédure des plans sociaux à tout plan portant sur une réduction de l'emploi de plus de 10 % de l'effectif ou plus de 100 salariés au lieu d'un seuil de déclenchement à 9 salariés. Le décompte ne prendrait en considération que les licenciements, à l'exclusion des reclassements internes, des départs en retraite ou départs volontaires. Là encore, il faudrait enfermer la procédure dans des délais maxima

2 ≠	Education supérieure	Formation professionnelle	Contrat de travail
Hervé LE BRAS	Unifier les statuts du personnel et la gestion des institutions de recherche et d'enseignement sous une seule autorité qui aurait la responsabilité d'un campus.		
Boris CYRULNIK	Répartir les prépas aux grandes écoles, les diplômes universitaires et les apprentissages professionnels sur tout le territoire et pas seulement dans quelques quartiers.	Organiser de nombreuses passerelles administratives permettant de tenter à 25 ans ou 30 ans le concours qu'on a raté à 18 ans, parce qu'on était immature, malade ou que nos parents étaient en difficulté.	
Michèle DEBONNEUIL			Flexibiliser le travail à temps partiel subi, et le valoriser en versant un complément de revenu rémunérant une formation (par ailleurs gratuite) des non qualifiés qui occupent le plus souvent ces emplois.
Pierre FERRACCI		Des acteurs et des moyens pour une gestion territoriale des emplois, des compétences et de la formation	

3 <sup>≠</sup>	<b>Education supérieure</b>		
<b>Eric LABAYE</b>	<p>Créer des acteurs d'enseignement supérieur de recherche de niveau mondial</p> <p>Evaluer la performance des universités de façon transparente</p> <p>Créer des écosystèmes universités-laboratoires-entreprises performants pour anticiper les besoins du marché du travail</p>		